

Bienvenue au Canada

\$ L'ARGENT ET LES FINANCES AU CANADA



Il se peut que vous ayez de nombreuses nouvelles dépenses lorsque vous vous installez au Canada et formez des plans d'avenir. Il est important de comprendre comment vous pouvez gérer vos dépenses courantes et imprévues, atteindre vos objectifs et protéger votre argent.

Les fournisseurs de services d'établissement peuvent vous aider. Ces organismes offrent de nombreux programmes et services pour aider les nouveaux arrivants après leur arrivée au Canada. Pour trouver un fournisseur de services dans votre collectivité, consultez la page Web [Nouveaux arrivants : Trouvez des services gratuits près de chez vous](#) (disponible en français et en anglais).

DEVISE UTILISÉE AU CANADA

Au Canada, il y a des billets et des pièces de monnaie. Voici les pièces les plus courantes : 5 cents, 10 cents, 25 cents, 1 dollar et 2 dollars.

Les termes associés à ces pièces sont utilisés dans les conversations et pour faire des achats.

SERVICES BANCAIRES

Ouvrez un compte bancaire dès que possible. Les banques offrent des services particuliers aux nouveaux arrivants.

Deux principaux types de comptes bancaires s'offrent à vous : le compte d'épargne et le compte-chèques. La banque vous remettra une carte de débit pour accéder à votre compte à la banque ou à un guichet automatique bancaire (GAB) ou pour faire des achats en magasin ou en ligne.

Le Canada compte une grande diversité d'institutions bancaires. Visitez différentes banques ou recherchez-les en ligne pour en savoir plus sur les services que chacune d'entre elles peut vous offrir.



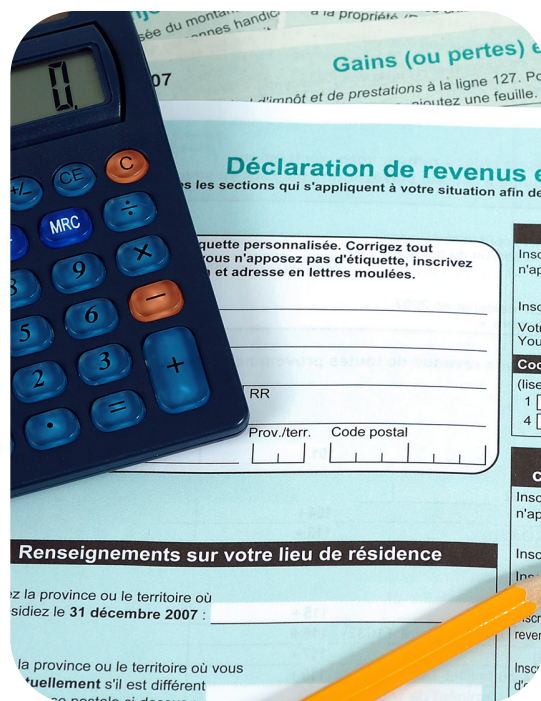
CARTE DE CRÉDIT

La « carte de crédit » vous permet d'emprunter une somme maximale d'argent, que vous devez rembourser plus tard.

Lorsque vous faites un achat au moyen d'une carte de crédit, des frais d'intérêt vous seront facturés. Le taux d'intérêt correspond à un pourcentage du montant total emprunté. Plus vous mettez du temps à rembourser une dette, plus vous payez de l'intérêt.

L'utilisation d'une carte de crédit est un excellent moyen de commencer à établir un bon dossier de crédit, à condition que vous remboursiez le montant requis avant la date limite indiquée. Il est utile d'avoir un bon dossier de crédit parce que les institutions comme les banques se sentiront plus à l'aise de vous accorder un prêt et un taux d'intérêt moins élevé. Vous devez faire preuve de prudence lorsque vous effectuez des achats au moyen d'une carte de crédit afin de ne pas engager des dépenses au-delà de votre capacité de remboursement.

Communiquez avec votre banque pour obtenir de plus amples renseignements.



ENVOI D'ARGENT DANS VOTRE PAYS D'ORIGINE

Vous pouvez envoyer de l'argent dans votre pays d'origine par voie électronique ou au moyen d'un mandat de banque ou d'un mandat-poste. Le mandat est accessible auprès d'institutions bancaires, de bureaux de poste ou encore par l'entremise d'un tiers. Assurez-vous d'utiliser un moyen sûr de transférer de l'argent.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre fournisseur local de services d'établissement ou visitez-le.

IMPÔTS

Au Canada, les résidents paient de l'impôt pour aider le gouvernement à financer des programmes et des services.

Chaque résident du Canada doit chaque année (à la fin d'avril) soumettre à l'Agence du revenu du Canada une déclaration de revenus, **même si vous n'avez pas eu de revenus cette année-là au Canada ou à l'extérieur du Canada.**

De l'argent peut être déduit de votre chèque de paie pour payer un certain montant d'impôt plus tôt dans l'année. La production de votre déclaration de revenus aide l'Agence du revenu du Canada à connaître votre revenu et les prestations et les crédits auxquels vous pourriez être admissible. Pour en savoir plus, consultez la vidéo [Prestations et crédits pour les nouveaux arrivants au Canada](#) (disponible en français et en anglais).

Pour en savoir davantage, consultez la page Web [Comptoirs d'impôts gratuits](#) (disponible en français et en anglais).

GESTION DE VOTRE ARGENT

Vos dépenses au Canada peuvent être différentes de celles dans votre pays d'origine. Planifiez votre argent à l'aide d'un budget peut vous aider à gérer vos fonds de façon judicieuse et à atteindre vos objectifs financiers à long terme.

Vous souhaitez peut-être planifier l'avenir de votre famille et investir pour l'avenir. Il existe, par exemple, des régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et des comptes d'épargne libres d'impôt (CELI). Communiquez avec votre banque pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour en savoir plus sur la gestion de votre argent au Canada, consultez la vidéo [Gérer son argent au Canada](#) (disponible en français et en anglais).

FRAUDE ET VOL D'IDENTITÉ

Soyez prudent lorsque votre identité ou des renseignements financiers vous sont demandés. Bien des gens peuvent devenir la cible des fraudeurs et des voleurs d'identité.

Notons, par exemple, les tentatives de voler par téléphone et par courriel des données de carte de crédit par des personnes qui prétendent travailler avec le gouvernement ou d'autres institutions et qui demandent vos renseignements personnels et financiers.

Posez toujours des questions, ou vous pouvez refuser de fournir des renseignements si vous n'êtes pas certain que la demande est authentique.

Pour en savoir plus sur la façon de vous protéger contre la fraude, consultez la page Web [Centre antifraude du Canada](#) (disponible en français et en anglais).

Pour trouver dans votre collectivité les services d'établissement dont vous avez besoin :

